



2015 F1 Atelier cinéma Image de soi, portraits des autres. Un dispositif expérimental de prévention du décrochage scolaire et de l'illettrisme

(Expérimentation terminée)

Collège Jean Vilar
28 RUE SUZANNE MASSON , 93126 LA COURNEUVE CEDEX
Site : <http://www.cardie.ac-creteil.fr>
Auteur : Cyril ACHARD
Mél : cyril.achard93@gmail.com

L'Atelier cinéma est un dispositif expérimental de prévention du décrochage scolaire. Il vise à redonner le sens de l'école à des élèves en rupture scolaire avancée, qui perturbent les cours ou les désertent, et qui sont pour beaucoup, en butte à l'illettrisme.

Par une pédagogie du détour qui place la maîtrise du langage au cœur des activités artistiques (photographie, arts plastiques, théâtre, vidéo) l'Atelier cinéma replace ces élèves en décrochage dans un processus d'apprentissage.

Créé en 2010, l'Atelier cinéma est désormais le dispositif de prévention de la rupture scolaire. Chaque année, il permet d'éviter à une vingtaine d'élèves, l'exclusion définitive du collège.

Plus-value de l'action

Le monde serait plus beau, si..., troisième film documentaire réalisé par Anne-Sophie Reinhardt, sorti au Cinéma L'Etoile de La Courneuve en novembre 2014

Le monde serait plus beau, si... interroge le langage, le respect, la manière de se parler quand les mots ne se suffisent plus, quand l'art devient la seule issue, pour construire un monde plus beau avec des mots plus doux.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

Entre 20 et 30 élèves de la 5ème à la 3ème

A l'origine

Le collège Jean Vilar de La Courneuve est un établissement scolaire en ZEP, classé ECLAIR et désormais REP+ dispensant un enseignement général à près de 650 élèves.

Par rapport au département de la Seine-Saint-Denis, les données statistiques concernant les catégories socioprofessionnelles montrent que le nombre de familles les plus défavorisées est supérieur à la moyenne départementale : - 7% des élèves sont issus de milieux favorisés, soit 13 points en dessous du département (20%). - 60% des élèves sont issus de milieux défavorisés, soit 5 points de plus qu'au niveau du département (55%). L'ensemble de ces élèves est boursier, soit 20% de plus que la moyenne départementale A l'entrée en 6ème, un tiers des élèves sont déjà en situation de retard scolaire soit 10% de plus que la moyenne départementale.

Les évaluations nationales en 5ème, passées à titre expérimental au collège Jean Vilar en 2011-2012, montrent une situation critique concernant la maîtrise de la langue française. La moyenne obtenue par l'ensemble des élèves de 5ème (environ 130

élèves), montre que les élèves ne réussissent à répondre qu'à 50% des items proposés tant en lecture qu'en écriture. Les élèves les plus en difficulté ne réussissent qu'à peine 10% des items en lecture, moins de 5% des items à l'écrit. Pour ces élèves le processus d'illettrisme est engagé.

Les expériences pédagogiques menées par l'Atelier cinéma montrent qu'il est possible, par une pédagogie du détour de réactiver rapidement les mécanismes du langage. La plupart de ces élèves en grande difficulté sont des lecteurs efficaces. C'est l'éloignement de toute pratique régulière qui les a conduits à des pertes de compétence du langage, particulièrement à l'écrit.

Objectifs poursuivis

Par l'immersion dans les univers du cinéma, des arts plastiques, de la photographie, du théâtre et de l'écriture, l'Atelier cinéma veut redonner le sens de l'école à un groupe d'élèves en rupture scolaire très avancée. Il s'agit de stopper le processus d'illettrisme dans lequel ces élèves sont entraînés, en les remettant collectivement, par une pédagogie du détour et du jeu, dans des pratiques de lecture et d'écriture. Les rencontres actives et créatives avec les artistes partenaires (auteur, metteur en scène, photographe, plasticienne et réalisateurs de films documentaires) éveillent leur esprit critique et les invitent à une réflexion intime sur leur identité d'élève et d'adolescent.

Description

Septembre 2014 : démarrage du projet : recrutement d'un premier groupe d'élèves constitué des élèves participant à l'Atelier cinéma l'année précédente et de nouveaux élèves repérés par le GPDS (groupe de prévention du décrochage scolaire) du collège. Tout au long de l'année, ce premier groupe est complété par l'arrivée d'élèves en situation d'exclusion, soit après une décision du conseil de discipline, soit pour en prévenir sa saisie.

1. Les ateliers d'enseignements : Histoire géographie et éducation civique (HGEC) ; Sciences et vie de la Terre (SVT) ; Mathématiques ; Anglais, CDI

L'Atelier cinéma parvient à changer l'état d'esprit de la plupart des élèves face à l'école : ils ne la rejettent plus mais s'y sentent perdus. Certes, ces élèves renouent avec les outils fondamentaux (le crayon et le papier) et constatent qu'ils sont capables d'écrire et de comprendre des textes. Mais ils ne parviennent pas à améliorer leurs résultats scolaires. Le groupe classe reste une barrière à leur progression.

C'est pourquoi, à titre expérimental nous menons ces ateliers d'enseignement faire progresser leurs compétences scolaires en recréant l'école, non plus dans un espace aux codes imposés et désormais refusés mais avec des cadres que nous construisons avec eux, dans l'écoute et le dialogue.

Les séances sont co-animées par un enseignant de chacune des disciplines concernées en collaboration avec le coordinateur du projet qui les aide à construire et à conduire des séances dans l'esprit de la pédagogie du détour expérimentée depuis 3 ans.

2. Les ateliers des créations artistiques : la parole et les arts

Le projet Image de soi, portraits des familles : depuis l'année dernière, Maria Letizia Piantoni, photographe et Cyril Achard rencontrent les familles dans leurs foyers.

Les photographies et la parole recueillie sont le point de départ d'un travail d'écriture mené par Maria Letizia Piantoni et Cyril Achard. La matière recueillie avec celle produite par les élèves au sein de l'Atelier cinéma, servira à la création d'une installation au Centre culturel Jean Houdremont (mai 2015)

Le projet Image de soi, portraits en émotions : sous la direction de Cathy Achard, plasticienne, les élèves s'interrogent sur des émotions et réalisent des œuvres où se mêlent abstractions, portraits et écritures.

La participation au concours de l'Académie de Créteil : L'écrire et le dire : réalisation d'une bande sonore sous la direction de Gérard Lorc, metteur en scène. La captation est assurée par Anne-Sophie Reinhardt, réalisatrice.

Modalité de mise en oeuvre

L'Atelier cinéma fonctionne 3 fois par semaine en séances de 2h. Les élèves y viennent volontairement

Trois ressources ou points d'appui

Atelier expérimental créé l'année scolaire 2010-2011, l'Atelier cinéma s'est imposé avec le soutien de la direction de l'établissement, comme un dispositif de prévention du décrochage scolaire essentiel, inscrit dans le projet d'établissement et

abondé en heure par la DHG du collège. Depuis l'année scolaire 2012-2013, les heures de fonctionnement de l'Atelier cinéma sont passées à 6h hebdomadaires, augmentant ainsi sa capacité d'accueil et sa qualité de prise en charge des élèves.

Cette année, la mise en place des ateliers d'enseignement, financés par des HSE permettent de faire progresser les élèves dans leurs compétences scolaires et de mieux évaluer le niveau réel de ces élèves souvent en refus de travail dans leurs groupes classes.

Le soutien (acquis ou en cours d'obtention) des partenaires publics (collectivités locales) et privés (Fondation de France, Fondation SNCF et Fondation HSBC) permettent de développer et de valoriser les actions menées au sein de l'Atelier cinéma. La photographie récompensée par le prix de la DAAC en 2012, a été la première reconnaissance du travail artistique effectué.

Difficultés rencontrées

Si tous les élèves ne s'investissent pas avec la même intensité dans les différentes activités, ils font cependant tous preuve d'un même engagement dans la réussite collective du projet : Changer l'état d'esprit de ces élèves aux comportements problématiques nécessite patience, persévérance et vigilance. Pour obtenir des élèves qu'ils épousent les propositions, les enseignants et les artistes intervenant doivent sans cesse stimuler leur attention avec bienveillance et opiniâtreté. Pour obtenir d'eux un investissement suffisant il faut parvenir à canaliser chaque élève individuellement tout en maintenant une synergie collective.

Moyens mobilisés

L'Atelier cinéma est piloté par M. Cyril Achard professeur supplémentaire, sous la responsabilité de M. Olivier Dupuch, chef d'établissement. - Mme Nathalie Justin-Najman, Principale adjointe, responsable du GPDS et du suivi des élèves placés dans des dispositifs externes au collège - M. Cyril Achard, professeur d'histoire, géographie et éducation civique et professeur supplémentaire qui a en charge des missions de prévention du décrochage scolaire : coordinateur de l'Atelier cinéma (liens avec les partenaires internes et extérieurs) ; encadrement et tutorat des élèves de l'atelier ; professeur référent des élèves admis dans les dispositifs relais externes au collège. Il bénéficie de 9h de décharge pour remplir ses missions. - les professeurs intervenant dans les ateliers d'enseignement (rémunérés par des HSE) - Mme Anaïs Monier, Assistante pédagogique en français : encadrement des élèves de l'atelier en co-animation avec M. Cyril Achard - M. Teddy Bolongo, APS (Assistant de prévention sécurité) : suivi disciplinaire des élèves en soutien à M. Cyril Achard - Mme Tarekia Badji Assistante sociale (intimité de l'élève et de sa famille) - Mme Linda Arbouche, Conseillère d'orientation psychologue (réflexion de l'élève sur son parcours scolaire et sa projection vers l'avenir en termes d'orientation) - Les professeurs principaux et CPE des élèves de l'atelier : suivi disciplinaire et résultats scolaires

Ce projet fait appel à une diversité d'artistes et de personnalités : - atelier de photographies avec les familles sous la direction de Maria Letizia Piantoni, photographe – atelier d'arts plastiques sous la direction de Cathy Achard, plasticienne - atelier de théâtre et d'écriture sous la direction de Gérard Lorcy, metteur en scène, directeur artistique de la Compagnie Ô Fantômes. - suivi de la maquette du livre par Aude Gros de Béler, éditrice aux éditions Actes Sud - réalisation d'un documentaire par Anne-Sophie Reinhardt et Ludovic Lang, réalisateurs de films documentaires

Partenariat et contenu du partenariat

Les partenariats publics obtenus pour le projet : Le collège Jean Vilar apporte son soutien au projet : 500€ - Une subvention est demandée à la municipalité de La Courneuve dans le cadre du Dispositif de réussite éducative : 2000€ - Le Conseil général de la Seine Saint Denis accorde une subvention de 3500€ - Pour s'inscrire dans le territoire de la ville, le partenariat avec le Cinéma L'Etoile et le Centre culturel Jean Houdremont permet de médiatiser les créations de l'Atelier cinéma et de présenter les résultats de cette pédagogie du détour expérimentée depuis deux ans, qui place la création artistique au centre des apprentissages scolaires.

Les partenariats privés obtenus pour le projet : - depuis 2 ans, la Fondation de France soutient le projet Image de soi, portraits des familles : 8000€ - Pour la deuxième année consécutive, la Fondation HSBC apporte son soutien au projet : 4000€ (8000€ la première année - Pour la deuxième année consécutive, la Fondation SNCF_ Prévenir l'illettrisme finance les ateliers d'écriture et de théâtre : 3500€ (4000€ la première année)

Liens éventuels avec la Recherche

INS HEA : (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés, à Suresnes). Création d'une installation et projection de Le monde serait plus beau, si... , suivi le jour de l'inauguration, d'un débat avec l'équipe de l'Atelier cinéma et les enseignants formateurs et en formation, de l'INS HEA.

Evaluation

Evaluation / indicateurs

- motivation et implication des élèves
- comportement des élèves (nombre de sanctions)
- nombre d'absences

Documents

Aucun

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

L'évaluation du projet se fonde sur les progrès scolaires et comportementaux des élèves et la qualité des créations artistiques : - l'évaluation du comportement prend en compte les sanctions disciplinaires (heures de retenues, rapports d'incidents et d'exclusions, commission disciplinaire, absentéisme) et les appréciations des enseignants sur le bulletin scolaire trimestriel. - l'évolution des résultats scolaires et en particulier la maîtrise du français, est établie à partir des bulletins scolaires trimestriels et de la validation des compétences du socle commun et du B2I. - chaque fin d'année scolaire, la qualité des créations artistiques peut être appréciée lors des expositions de l'installation finale et la diffusion du documentaire qui ont jusqu'à présent eu lieu dans le collège. Cette année, les créations de l'Atelier cinéma seront présentées hors les murs du collège, lors d'événementiels qui auront lieu sur le territoire de la ville et dans d'autres lieux institutionnels.

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

L'amélioration du comportement est manifeste pour tous les élèves de l'Atelier cinéma. Si beaucoup d'élèves sont sanctionnés en Conseil de discipline par une exclusion définitive avec sursis, la plupart d'entre eux ne figurent plus parmi les élèves les plus perturbateurs des groupes classes. Cependant, beaucoup d'entre eux continuent à développer une stratégie d'évitement des matières qui ne leur plaisent pas pour des questions d'affect ou parce qu'ils sont en très grande difficulté. Si leur état d'esprit face à l'institution scolaire s'améliore, ils manquent encore de volonté pour changer radicalement d'attitude. S'ils sont capables de progresser au sein de l'Atelier cinéma qui leur offre un cadre adapté à leurs difficultés (travail en petit groupe de moins de 10 élèves, pédagogie du détour), le groupe classe reste pour beaucoup d'entre eux, une barrière à leur progression.

Sur les pratiques des enseignants :

L'atelier cinéma est une structure d'expérimentation pédagogique implantée au cœur d'un collège classé ECLAIR (REP+). L'élève placé en position de partenaire, est amené à redonner du sens à sa scolarité et à se repositionner au sein de son collège. La perception que ces jeunes adolescents se font de la communauté éducative est riche d'enseignement. Elle amène l'enseignant à réfléchir sur les attitudes à adopter face à l'échec scolaire. Le travail avec un groupe d'élève en situation de rupture scolaire oblige les enseignants à expérimenter des stratégies pédagogiques nouvelles. Notre pédagogie du détour expérimentée depuis trois ans, qui place la démarche artistique au centre des apprentissages scolaires, est désormais suffisamment éprouvée pour pouvoir être partagée. En particulier dans la maîtrise du français, l'Atelier cinéma a mis au point une dictée introductive.

Sur le leadership et les relations professionnelles :

Le rayonnement interne de ce dispositif à vocation expérimentale nécessite de communiquer régulièrement (à la fin de chaque trimestre) des bilans écrits à la communauté éducative du collège. Depuis trois ans, l'amélioration significative du comportement de ces élèves (chute des rapports d'incident et des exclusions temporaires du collège qui pour certains étaient très importantes), a permis de convaincre l'équipe éducative de la pertinence d'un tel dispositif désormais incontournable dans la lutte contre l'exclusion scolaire.

Sur l'école / l'établissement :

Si le premier objectif de l'Atelier cinéma est de stopper les processus de décrochage pour les élèves les plus en difficulté, il vise aussi à améliorer les conditions d'apprentissage des groupes classes de ces élèves en permettant aux enseignants de poursuivre plus sereinement les transmissions des savoirs et compétences.

Plus généralement, sur l'environnement :

L'Atelier cinéma contribue à maintenir et développer des liens avec les dispositifs relais de l'éducation nationale (classes ou ateliers relais) et le Dispositif de Réussite Educative de la ville de La Courneuve. L'enseignant coordinateur de l'atelier cinéma assure les visites des élèves admis en classe ou atelier relais et participe aux concertations entre les dispositifs externes et le collège.